

Finance solidaire

Les enjeux

L'accès à des services financiers appropriés est une nécessité absolue pour la réduction de la pauvreté, la création d'emplois, la sécurité de revenu et la protection sociale. Mais le seul accès à la finance n'est pas automatiquement suffisant pour améliorer les conditions de vie des ménages à bas revenus. Pour obtenir des résultats, les travailleurs à bas revenus, les propriétaires de petites entreprises, les migrants, les familles dont les enfants travaillent et autres personnes en marge du système financier doivent être en mesure de faire des choix éclairés lorsqu'ils doivent décider de contracter ou non une dette, trouver des mécanismes sûrs pour épargner ou envoyer de l'argent, et savoir repérer les éléments importants dissimulés en caractères minuscules dans les contrats d'assurance. Les compétences financières vont de pair avec l'amélioration de l'accès au marché.

Les institutions qui pratiquent la finance solidaire ont un double objectif de résultats. Leur rentabilité financière est pondérée par des considérations de responsabilité sociale. Elles autonomisent les personnes qui individuellement n'auraient aucune chance sur le marché financier. En donnant aux plus pauvres les moyens de s'organiser, l'accès à la finance leur offre une passerelle qui les aidera à sortir du secteur informel.

La finance solidaire est ainsi un outil transversal qui agit sur la création d'emploi et les conditions de travail, la protection sociale, et les droits fondamentaux, notamment la prévention du travail des enfants et du travail forcé ou l'égalité entre hommes et femmes. La finance solidaire est aussi un sujet ou une préoccupation décisive pour les travailleurs migrants qui envoient des fonds dans leur pays d'origine pour aider leur famille, cette pratique pouvant être liée à des produits d'épargne pour la scolarisation dans le pays d'origine, des comptes destinés à couvrir des frais de maladie ou encore des prêts pour l'amélioration ou la construction d'un logement. La finance solidaire peut non seulement être utilisée comme moyen pour promouvoir une meilleure connaissance des droits des travailleurs, mais aussi comme catalyseur pour le renforcement des capacités, dont l'émancipation des femmes. Les organisations de travailleurs et employeurs peuvent être des facilitateurs clés pour un accès à des services appropriés et abordables, bénéfiques aussi bien pour leurs membres que pour leurs organisations.

La réponse de l'OIT

Pour que l'objectif de travail décent puisse se concrétiser, le secteur financier doit devenir plus inclusif. Les organisations d'employeurs et de travailleurs articulent les intérêts des entreprises et des ménages, ils font entendre leur voix, par exemple lorsque les petites entreprises ne peuvent pas trouver un crédit abordable, ou lorsque les revenus des travailleurs sont érodés par les pratiques douteuses des prêts sur salaire.

L'OIT a un mandat à travers les facettes variées de la justice sociale et du travail décent. Dans le secteur financier, la Déclaration de Philadelphie de l'OIT de 1944 donne le mandat au BIT d'« examiner ... les politiques financières à la lumière de la justice sociale ». De plus, dans le contexte de l'année internationale du micro-crédit, la commission de l'emploi et de la politique sociale du Conseil d'administration a décidé lors de sa 292^{ème} session en mars 2005 de formuler une déclaration de la politique de l'OIT sur la contribution de la micro-finance à l'Agenda pour le travail décent qui articule le mandat susmentionné.

Le Programme Finance solidaire, créé en 1991, analyse, communique et offre des conseils techniques sur ce qui fonctionne pour faciliter l'accès à la finance – que ce soit les services et produits, les modèles institutionnels et les politiques du secteur financier. Le Programme est aidé dans sa tâche par le Réseau finance solidaire du BIT qui reflète l'étendue transversale de la finance solidaire avec des membres dans tous les secteurs et les régions. Grâce à ce réseau, le BIT assure la cohérence dans l'analyse et l'action et favorise la capacité de ses mandants afin d'aider leurs membres.



La stratégie de l'OIT sur la finance solidaire peut être résumée comme suit:



Les interventions du BIT dans le domaine de la finance solidaire sont articulées autour de deux piliers et comprennent des initiatives clés telles que:

Meilleur emploi

- Mise en œuvre du projet de recherche action Microfinance et travail décent en partenariat avec 16 institutions de microfinance dans le monde afin d'expérimenter des stratégies visant à promouvoir l'Agenda du travail décent de l'OIT auprès des entreprises de l'économie informelle, notamment sur les questions de sécurité et santé au travail, de réduction du travail des enfants et formalisation, pour ensuite partager les leçons avec les réseaux de microfinance et décideurs politiques;
- Développement d'un nombre de programmes de formation clés – comme assurer le fonctionnement de la microfinance – afin de renforcer les capacités des acteurs en microfinance pour offrir des services de qualité aux entrepreneurs;
- Soutien à des initiatives clés ayant une dimension finance solidaire dans le Secteur de l'emploi – par exemple sur l'emploi des jeunes ou sur le développement des petites et moyennes entreprises.

Vulnérabilité réduite

- Sur la base de données probantes de plus de 50 bénéficiaires et partenaires, le Fonds pour l'innovation en micro-assurance de l'OIT analyse et documente les résultats d'innovations en micro-assurance pour ensuite une diffusion et le renforcement des capacités des praticiens;
- Appui au dialogue sur les politiques et le renforcement des capacités des décideurs politiques pour la promotion de l'accès à l'assurance pour les groupes vulnérables par l'initiative « Accès à l'assurance »;

- Documentation sur les expériences en éducation financière et renforcement des capacités de projets partenaires en programmes d'éducation financière.

Principaux outils et ressources

Organisation Internationale du Travail (OIT). 2005. *Déclaration de la OIT: La microfinance au service du travail décent*. GB. 294/ESP/3, 294^e Session (Genève).

—. 2006. *Le microfinancement au service du travail décent: organisation et responsabilités du programme de finance solidaire*. Circulaire du DG 246 (Genève).

Balkenhol, B. (ed.). 2009. *Microfinance et politiques publiques: Portée, performance et efficacité* (Paris, OIT et PUF).

Churchill, C. ; Matul, M. (ed.). 2012. *Protecting the poor: A microinsurance compendium*, Vol II (Genève, OIT et Fondation MunchRe).

Modules de formation à la finance solidaire portant sur les sujets suivants: cadres intermédiaires, gestion de la diversité des produits, micro-assurance, fonds de garantie, associations de garantie mutuelle, microfinance au sortir d'un conflit. Voir: <http://www.ilo.org/employment/areas/social-finance/lang--fr/index.htm>

Séries de documents de travail de l'OIT sur la finance solidaire: plus de 50 publications sur les thèmes clés tels que les transferts d'argent, la microfinance et la situation post-conflit, le rôle des organisations syndicales, etc. http://www.ilo.org/employment/Whatwedo/Publications/lang--en/WCMS_123795/index.htm

Publications et ressources du Fonds pour l'innovation en micro-assurance de l'OIT: www.ilo.org/microinsurance



Craig Churchill
Chef, Programme Finance solidaire

Nous contacter:
Programme Finance solidaire
Secteur de l'emploi
Bureau international du Travail
4, route des Morillons
CH-1211 Genève 22 / Suisse
Tél: +41 22 799 6111
Courriel: sfp@ilo.org
www.ilo.org/employment/areas/social-finance/lang--fr/index.htm